



FLASH INFO

Concours externe et interne pour le recrutement de capitaines pénitentiaires

L'UFAP UNSa Justice vous informe :

Ouverture des inscriptions : **lundi 21 octobre 2024.**

+++

Clôture des inscriptions : **Vendredi 06 décembre 2024.**

+++

Les inscriptions s'effectuent par voie télématique sur le site du ministère de la justice à l'adresse suivante : www.lajusticerecrute.fr, rubrique « recrutement ». En cas d'impossibilité de s'inscrire par télé-procédure, les candidats conservent la possibilité d'obtenir le dossier imprimé établi à cette fin jusqu'au vendredi 6 décembre 2024 en écrivant à l'adresse : Ministère de la justice, direction de l'administration pénitentiaire, bureau RH1, Concours de Capitaines pénitentiaires 2025, 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01.

Les épreuves d'admissibilité de ces concours auront lieu les mardi 28 janvier et mercredi 29 janvier 2025. Les résultats de l'épreuve d'admissibilité pourront être consultés sur le site internet du ministère de la justice à l'adresse suivante : www.lajusticerecrute.fr, rubrique « Recrutement », à partir du lundi 10 mars 2025.

Les candidats déclarés admissibles recevront une convocation :

- aux tests psychotechniques et aux épreuves physiques qui auront lieu : **du mardi 22 avril au mercredi 30 avril 2025 ;**
- aux épreuves orales d'admission et à l'entretien avec un psychologue qui auront lieu : **à partir du lundi 12 mai 2025.**

Les résultats des épreuves d'admission pourront être consultés sur le site internet du ministère de la justice à l'adresse suivante : www.lajusticerecrute.fr, rubrique « Recrutement » **à partir du mercredi 28 mai 2025.**

Le nombre total de postes offerts aux concours susmentionnés sera fixé par un arrêté ultérieur du garde des sceaux, ministre de la justice.

Le 20 octobre 2024
La Fédération

Plus d'infos sur ufap.fr

Session 2025